CECIL PRO, marque de la division professionnelle du groupe V33 s'engage à vous proposer des produits performants et de haute qualité environnmentale.
Pour cela, CECIL PRO s'appuie sur un laboratoire à la pointe de la technologie et une usine ISO 9001 et ISO 14001 qui maîtrise à 100% ses rejets dans l'environnement

NET Mouss

ANTIMOUSSE

TOITURES, MURS ET SOLS

Efficacité prouvée essai CEBTP BEB5.8.0006

- **ELIMINE MOUSSES, LICHENS ET ALGUES**
- **N'AGRESSE PAS LES MATÉRIAUX**
- **PRÊT À L'EMPLOI, SANS RINÇAGE**

CARACTÉRISTIQUES :

Prêt à l'emploi.
Fongicide
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-C16 diméthyles, chlorures (N°CAS : 68424-85-1) : 2.4% (m/m)
Action préventive et curative
Incolore, ne tache pas
Viscosité : liquide
CRAINT LE GEL
Conserver dans son emballage hermétique d'origine

MATERIEL D'APPLICATION :

Pistolet, pinceau, pulvérisateur

UTILISATION :

Sans rinçage

NETTOYAGE DES OUTILS :

eau

CONDITIONS D'APPLICATION :

Entre 15 et 35°C

CONSOMMATION :

Préventif : 5m²/L
Curatif : 3m²/L

CONSEIL PRO :

Pour une efficacité optimale, éliminer les fortes épaisseurs de mousse par brossage avant l'application.

FONCTIONS

Effet curatif et préventif : extermine et retarde la réapparition des micro-organismes sans agresser la faune et la flore non aquatiques.
Fongicide puissant contre les mousses, lichens et algues.

S'utilise **sur tous matériaux poreux** :
- Toitures : tuiles, ardoises, bétons, fibres, ciment
- Dallages : briques, pierre, ciment
- Murs

Non corrosif pour les éléments métalliques des toitures (zinc, acier galvanisé).
Incolore, il ne modifie ni l'aspect ni la structure des matériaux.
AL- Autres liquides destinés à être utilisés sans dilution.
TP2 : traitement curatif des matériaux de construction.
TP10 : traitement préventif des ouvrages de maçonnerie ou matériaux de construction.

MODE D'EMPLOI

Sur des supports très encrassés un nettoyage est nécessaire. Le réaliser par brossage, grattage mécanique et/ou lavage haute pression selon les supports.
Protéger les abords des surfaces traitées (façades, crépis non traités) afin d'éviter qu'ils soient tachés par le ruissellement du produit et des salissures arrachées.
Pulvériser abondamment NET'Mouss afin de détruire tous les micro-organismes et leurs ramifications. Porter une tenue de travail appropriée (gants, lunettes,vêtements) pour se protéger des projections.
Ne jamais rincer après application.

L'action de l'anti-mousse NET'Mouss est visible après quelques jours : les végétaux parasites brunissent et leur élimination se fera avec les pluies et le vent.
Laisser agir 15 jours minimum.

Pour les matériaux très infestés, appliquer une 2ème couche après 1 semaine.
La durée d'action est prolongée par l'application d'un imperméabilisant CECIL PRO.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

La fiche de données de sécurité est disponible sur www.quickfds.com

Les renseignements techniques fournis sont issus de notre propre expérience pour une utilisation selon les normes en vigueur. Ces informations ne peuvent être considérées comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse.